

*Pap*  
*Magdelaine*  
*Rose Andrau*

l'an mil sept cents vingt sept et le sixieme jour  
du mois de novembre en presence des temoins  
soulignes magdelaine rose andreau fille naturelle  
et legitime de francois et de susanne touverie est nee  
et a ete baptisee le parrain a ete pierre guien  
la marraine marie anne tigoande le pere present  
na seu ecrite aussi bien que le parrain et la  
marraine de ce enquis

*Mor*  
*françois marcel*

l'an mil sept cents vingt sept et le septieme  
jour du mois de novembre en presence des  
temoins soulignes françois morceau fils de presse et de  
francoise eimine a ete enseveli dans la cimetiere de  
cette paroisse etant mort le nous d'hier age d'environ  
trois ans

l'an mil sept cents vingt sept et le huitieme jour  
du mois de novembre en presence des temoins  
soulignes elisabeth guillaume veuve de jean  
reymon a ete enseveli dans la cimetiere de cette  
paroisse etant morte le jour d'aujourd'hui age  
d'environ soixante ans et apres avoir ete munie  
des sacrements

l'an mil sept cents vingt sept et le quatorze novembre  
en presence des temoins soulignes louis quest fils  
naturel et legitime de jean et de christine alexis est ne  
et a ete baptise le parrain louis simon et la  
marraine anne de lestan le pere present na seu  
ecrite aussi bien que le parrain et la marraine

doudon Reynoard et nevic

*V*

*Mor*  
*magdelaine Rose*  
*Andrau*

l'an mil sept cents vingt sept et le quinsieme  
jour du mois de novembre en presence des  
temoins soulignes magdelaine rose andreau  
fille de francois et de susanne touverie a  
ete enseveli dans la cimetiere de cette  
paroisse etant morte le jour d'hier agee  
d'environ dix jours

*Pap*  
*jean selyph*  
*Rigoard*

l'an mil sept cents vingt sept et le quinze  
novembre jay baptise jean joseph rigoard fils de jean  
cote catholique seveur ne le meme jour le parrain  
joseph huy appela la marraine anne rose fournier  
le pere etant present na seu ecrite le parrain a  
signe avec moy

*Pap*  
*jean lauffant*

l'an mil sept cents vingt sept et le vingt deux  
novembre jay baptise jean edouard fils naturel et  
legitime de jean et de catharine filole ne le meme  
jour le parrain jean mignon et la marraine  
marianne quest le parrain a signe avec  
moy le pere etant present na seu ecrite

*Pap*  
*marc charlois*

l'an mil sept cents vingt sept et le vingt quatre novembre  
en presence des temoins soulignes marc charlois fils  
naturel et legitime de rosenph et de francoise ferrine  
est ne et a ete baptise le parrain pierre guien la  
marraine therese d'iperte le pere present na  
seu ecrite aussi bien que le parrain et la marraine

doudon Reynoard et nevic

doudon Reynoard et nevic

doudon Stoyneuse

jean mousson

doudon Reynoard et nevic